



## Courrier reçu le 22 septembre pour expulsion avec concours forcés

-----  
Par Saperlipopette

Bonjour

Je suis maman de 5 bouts de 18 à 8 ans dont 4 vivent avec moi. J ai reçu le 22 septembre courrier datant du 20 un papier du préfet me stipulant qu une expulsion avec concours de la force publique a été requise contre moi.

Je suis en relation avec les services sociaux, demande de logement social avec contingent..j ai écrit au préfet. J ai reçu la visite du FIAC avec rapport en ma faveur.

J ai un fils de 14 ans qui est placé administrativement à ma demande chez moi pour fort absentéisme scolaire.

Il fait l objet d une admo jusqu au 1er décembre.

Je n ai aucune solution de relogement.

Pensez vous que la commission peut statuer avant le 1er novembre ? Si oui

Pensez vous qu avec ttes les démarches entreprises j aurai un recours pour la trêve hivernale ?.

Je suis très inquiète..

-----  
Par Saperlipopette

Je précise que je suis seule et que mon fils va enfin au collège depuis la rentrée de manière assidue et ça depuis 3 ans d absentéisme

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Voyez d'urgence un avocat.

Par "FIAC", faites-vous référence à l'association ? Si oui, à quel titre était fait ce rapport ?

Pouvez-vous préciser à quel titre vous occupez ce logement ? Si vous êtes entrée dans les lieux légalement (par exemple en étant locataire) et que l'expulsion n'a pas été ordonnée dans le cadre d'une ordonnance de non conciliation suite à un divorce, la trêve hivernale vous protégera si vous arrivez à faire traîner jusqu'au 1er novembre.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34736]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34736[/url]

Dans votre cas c'est envisageable, mais c'est quand même bien tard pour solliciter le forum.

Avez-vous une association ou un avocat qui vous fournit une assistance juridique ? Pouvez-vous détailler comment vous en êtes arrivée là ?

-----  
Par Pierrejacques11

Bonjour, il est nécessaire de détailler le courrier du préfet svp (en omettant les éléments qui pourraient vous identifier bien sur).